

→ SOMMAIRE

→ VIE MUNICIPALE	2
<i>Conseil Municipal</i> <i>Employés municipaux</i> <i>Manifestations et événements</i>	
→ DOSSIER	4
<i>Le budget 2005 adopté</i>	
→ L'EXTENSION DE LA SALLE DES FETES	6
→ PAULHAC S'ÉQUIPE	8
<i>École</i> <i>Équipements divers</i> <i>Service en ligne</i> <i>Point sur l'ADSL</i>	
→ INFORMATIONS PRATIQUES	9
<i>La déchetterie de Garidech</i> <i>Horaires de la Mairie</i> <i>Contacts</i> <i>Le projet d'aéroport</i> <i>Cabine téléphonique</i> <i>Assistants maternelles</i> <i>Bus</i> <i>Musée archéologique</i>	
→ LA PAROLE EST AUX ASSOCIATIONS	11
<i>A.D.E.N.T.</i> <i>Amicale laïque</i> <i>Association Caractères</i> <i>Chasse - A.C.C.A.</i> <i>Club de l'Amitié</i> <i>Créatisiasmes</i> <i>Pétanque - U.A.P.</i> <i>Tennis Club de Paulhac</i> <i>Villages et Terroirs de l'Amitié</i>	
→ CALENDRIER DES ANIMATIONS 2005	14
→ ETAT CIVIL	15



Bulletin municipal

Numéro 58 - Juillet 2005

Directeur de la publication :

Didier CUJIVES, Maire de Paulhac

Responsable de la publication :

Pierre DUFRESNE, Adjoint au Maire de Paulhac

Mise en page, impression : Place Publique



L'année scolaire 2005 vient de s'achever ; pour beaucoup d'entre-nous les mois d'été sont synonymes de repos et de congés bien mérités.

Dans les journaux, dans les bulletins météorologiques, l'été est annoncé comme chaud, éventuellement caniculaire. Nous avons tous encore en mémoire le terrible été 2003 et ses conséquences. C'est pourquoi je vous appelle toutes et tous à la prudence, à la vigilance et à la plus entière solidarité envers ceux qui par leur âge, leur condition physique peuvent tout particulièrement souffrir de la chaleur. La mairie reste à votre entière disposition pour toute demande relative à ce sujet.

Depuis notre dernier bulletin, au mois de janvier dernier,

*l'équipe municipale poursuit son travail pour rendre notre village toujours plus convivial,
toujours mieux équipé, toujours plus solidaire tout en préservant la tranquillité
et la qualité de vie auxquelles nous sommes
collectivement très attachés.*

Ce résultat n'est possible que par la mobilisation de toutes et tous : élus, employés communaux, responsables et bénévoles associatifs, commerçants et artisans, enseignants, ... c'est l'ensemble de la communauté villageoise qui nous accompagne dans nos projets et notre travail. Je voudrais au nom du Conseil municipal les remercier pour leur aide et leur participation.

Le budget 2005 que le Conseil municipal vient de voter est l'illustration de notre volonté commune : préserver nos équilibres et nos marges de manœuvre, maîtriser nos dépenses et notre dette, mais surtout nous permettre de mener des projets attendus et nécessaires. Parmi ceux-ci, le projet d'extension de la salle des fêtes en est la parfaite illustration. Il vous est présenté en détail dans ce numéro.

Je vous souhaite une bonne lecture et d'agréables mois d'été.

Didier Cujives
Maire de Paulhac
Conseiller régional de Midi-Pyrénées

Le travail de l'équipe municipale

Conseil Municipal

● Conseil du 3 février

Le conseil municipal a donné son accord pour l'inscriptions des chemins ruraux suivants au PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée) : chemins de Paulhac à Gémil, des Sancès au ruisseau de St Paul, de Lapeyre à Bazus, de Paulhac à Captusse, des Terrailoux à la Forêt de Buzet, de Paulhac au Bisseaux, de La Cassagne aux Monges, de La Cassagne vers les Armans et de Malpas au Paradis.

Le conseil a entériné le retrait du Sivom Montastruc-Verfeil pour la compétence Pool Routier, celle-ci devant être transférée à la Communauté de Communes des Coteaux du Girou. Il a de plus donné son accord à la prise en charge, par l'intercommunalité, de la numérisation du cadastre et d'un éventuel système d'informations géographiques.

Les prix des concessions du cimetière ont été fixés : 450 € pour 6 m² à perpétuité, et 300 € pour une case du columbarium sur 30 ans.

Le conseil a décidé de ne pas renouveler la participation financière de Paulhac du Centre de Loisirs de Gragnague, celle-ci apparaissant trop onéreuse par rapport aux nombre d'enfants le fréquentant.

● Conseil du 12 avril

Ce conseil aura principalement été consacré à l'adoption des budgets. Ils sont décrits plus avant dans ce bulletin.

A noter aussi, le transfert de la compétence voirie (pour les voies d'intérêt communautaire) à la Communauté de Communes des Coteaux du Girou, ce qui est la suite logique du retrait voté le 3 février. Le conseil a aussi donné son accord pour que l'intercommunalité prenne en charge les actions en faveur de la petite enfance (diagnostic, mise en place d'une politique petite enfance sur l'ensemble de l'intercommunalité).

En outre, des décisions d'équipement ont été entérinées. Elles sont décrites dans ce bulletin.

● Réunion du 11 mai

Le 11 mai, le conseil municipal s'est réuni pour se faire présenter l'Avant Projet Détaillé de l'extension de la salle des fêtes. Un assez long débat a ensuite permis d'aborder l'ensemble des enjeux, y compris financiers. Même si aucune délibération n'était à attendre, la réunion fut particulièrement fructueuse.

● Conseil du 23 mai

Cette séance a permis l'adoption de dépenses et l'engagement de travaux.

Employés municipaux

Pierre-Antoine Boussebart a souhaité renoncer au poste proposé par la commune pour des convenances personnelles. Il a donc quitté son poste après plus d'un an de collaboration, et nous lui souhaitons bonne chance dans sa nouvelle orientation.

Jean-Marie Bourgois a rejoint l'équipe municipale le 1er juin, et

reprend en grande partie les attributions de Pierre-Antoine. Nous lui souhaitons bienvenue à Paulhac, et enjoignons nos concitoyens à lui réserver le meilleur accueil.

Manifestations et événements

● Référendum du 29 mai

Sur Paulhac, les résultats du référendum du 29 mai quant à la constitution européenne furent les suivants.

Inscrits	750
Votants	562 (75%)
Nuls ou blancs	17
Exprimés	545
Oui	204 (37,4 %)
Non	341 (62,6 %)

● Conseil Municipal des Jeunes

Samedi 12 mars a eu lieu l'élection du nouveau conseil municipal des jeunes

Comme à l'accoutumée les électeurs sont venus nombreux accomplir leur devoir, en effet, sur 52 inscrits, il y a eu 45 votants.

A la suite de cette élection ont été élus :

Clément CAZELLES

Lucile CHASSAT

Edwin CHICHE

Victoria CUJIVES

Mégane PERRIER

Marine SUBTIL

Jules VIGUIER

Samedi 19 mars s'est déroulée l'élection du maire et de ses deux adjoints.

A été élu maire : **Clément CAZELLES**

1^{er} adjoint : **Marine SUBTIL**

2^e adjoint : **Jules VIGUIER**



Fête du village

Voici ce que le Comité des fêtes nous a concocté :

Samedi 13 août :

- Après-midi : concours de pétanque, suivi d'un apéritif concert
- Soirée Disco mobile « le Copacabana »

Dimanche 14 août :

- Après-midi : tournoi de foot (inscription la veille au plus tard auprès du Comité des fêtes)
- Monjetado
- 22h : feu d'artifices
- Soirée dansante avec l'orchestre « Epsilon »

Lundi 15 août :

- Messe
- Dépôt de gerbes au monument aux morts à 11h45
- Apéritif offert par la Municipalité et le Comité des fêtes
- Après-midi : concours de belote
- Soirée avec l'orchestre « Sahara »

Comme d'habitude, le Comité des fêtes tiendra la buvette, et le Club de l'amitié fera sa kermesse.

Les réservations pour la Monjetado devront être effectuées auprès du Comité des fêtes avant le 7 août (05 34 26 04 16).



Etat civil

1^{er} semestre 2005

Naissances

MURIS Tehani, Maéva	10/02/2005	TOULOUSE
PIERROT Faustine, Odile, Isabelle	14/03/2005	TOULOUSE
BERSIA Hugo, Julien	16/03/2005	SAINT-JEAN
ADNET-BRICAUD Manon, Suzanne	25/05/2005	TOULOUSE

Décès

PASCUAL Karine	9/01/2005	PAULHAC
GERMA née MARCHES Marcelle	2/03/2005	PAULHAC
JEANJEAN Patrick	4/04/2005	PAULHAC
DELCOUS née SALES Charlotte	14/04/2005	TOULOUSE
RIGAL Roger	7/05/2005	PAULHAC
BEAUVILLE née FAUDOU Augustine	28/05/2005	PAULHAC

Calendrier des animations 2005

... à noter sur vos agendas

Mois	Date	Association	Événement	Localisation
JUILLET				
	Samedi 23	Chasse	Distribution des permis	SdF
AOÛT				
	Samedi 13 au lundi 15	Comité des fêtes	Fête du Village	
SEPTEMBRE				
	Samedi 10	Club	Sortie	
	Vendredi 16	Toutes associations	Forum	SdF
	Dimanche 25	Club	Goûter	SdF
OCTOBRE				
	Samedi 1 ^{er}	Caractères	Légende de la forêt	SdF
	Dimanche 23	Club	Repas	SdF
	Samedi 29	Caractères	Jeux en réseau	Mairie
NOVEMBRE				
	Samedi 5	Chasse	Repas	SdF
	Dimanche 13	Club	Loto	SdF
	Vendredi 18	Caractères	Légende de la forêt	Mairie
	Samedi 26	Caractères	AG	Mairie
	Dimanche 27	Club	Repas	SdF
DÉCEMBRE				
	Dimanche 4	Amicale	Loto	SdF



Ce nouveau conseil s'est rapidement mis au travail, la commission sport/école travaille sur la création d'une piste de vélo/cross derrière l'abri jeunes.



Visite des enfants de l'école au Conseil régional

Une délégation de deux membres a suivi l'association V.T.A lors de la sortie à PAUILLAC en Gironde pour la fête de l'agneau. Enfin, mardi 7 juin les enfants des classes de CE2, CM1, CM2 ont été reçus par Didier CUJIVES, conseiller régional à l'Hôtel de Région pour une visite guidée des lieux et un goûter fort apprécié de tous les enfants. Cette rencontre est à l'initiative du Conseil municipal des jeunes qui a financé le déplacement des enfants sur son budget.

● *Vide Grenier du 22 mai*

Le dimanche 22 mai aura vu la deuxième édition du vide-greniers organisé par l'Amicale Laique. En dépit d'une météo peu favorable, les exposants étaient au rendez-vous, et les visiteurs nombreux.



Ouverture sous la pluie du vide grenier



V.T.A.Cyclos

● *Raid cycliste à Pauillac*

Dans le cadre des relations établies entre Paulhac et Pauillac (Gironde) et animées par l'association Villages et Terroirs de l'Amitié, une visite à Pauillac était organisée ce week-end du 22 mai pour la fête de l'agneau. L'année passée (19 juin), 9 Pauillacais étaient venus à Paulhac à vélo ; cette année, c'est Villages et Terroirs de l'Amitié qui rendait la politesse. 9 membres de l'association, dont le président, ont donc fait le trajet à vélo. Saluons cet exploit qui resserre les liens avec nos amis de Pauillac.



● *Comité des fêtes*

Le Comité des fêtes organise, comme chaque année, la fête du village du 13 au 15 août. Le programme en est fourni par ailleurs dans ce bulletin. Il faut remarquer que, depuis quelques années, le comité des fêtes est animé uniquement par les jeunes du village, et que leur travail est remarquable.

En effet, les contraintes qui pèsent sur eux (études, examens, entrée dans la vie active...) les ont conduits à renoncer à certaines animations qu'ils auraient souhaité organiser. En dépit de ces difficultés, le Comité des fêtes répond présent pour la fête du 15 août, et nous ne pouvons que les en remercier, et de la meilleure façon qui soit : en participant nombreux à la fête du village !

le budget 2005 adopté

Le Conseil Municipal, réuni le 12 avril 2005 a adopté le budget 2005 de notre commune. Fidèle à notre volonté d'information et de transparence, vous en trouverez ci-dessous les grandes lignes.

Budget principal

Le budget 2005 a été construit dans la continuité des principes qui guident l'action du Conseil Municipal depuis plusieurs années :

- Maintien des équilibres financiers
- Maîtrise des dépenses
- Poursuite des investissements

● Le compte administratif 2004

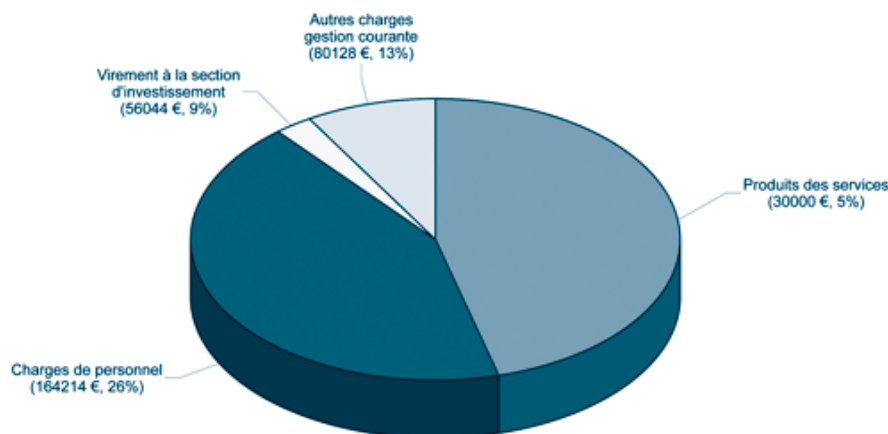
Avant de voter le budget de l'année en cours, chaque année le conseil municipal doit examiner puis approuver le compte administratif de la commune. Ce bilan présente les dépenses et les recettes réellement effectuées au cours de l'année précédente et

permet de les comparer au budget initialement prévu. L'examen de notre compte administratif présente un solde positif de 230 021 €. Ce résultat témoigne de la bonne santé financière de notre village et de la maîtrise de nos dépenses de fonctionnement. Ce résultat positif, en forte hausse par rapport aux années précédentes, nous permet de dégager de l'autofinancement pour nos projet d'investissement, notamment l'agrandissement de la salle des fêtes.

● Le budget principal pour 2005

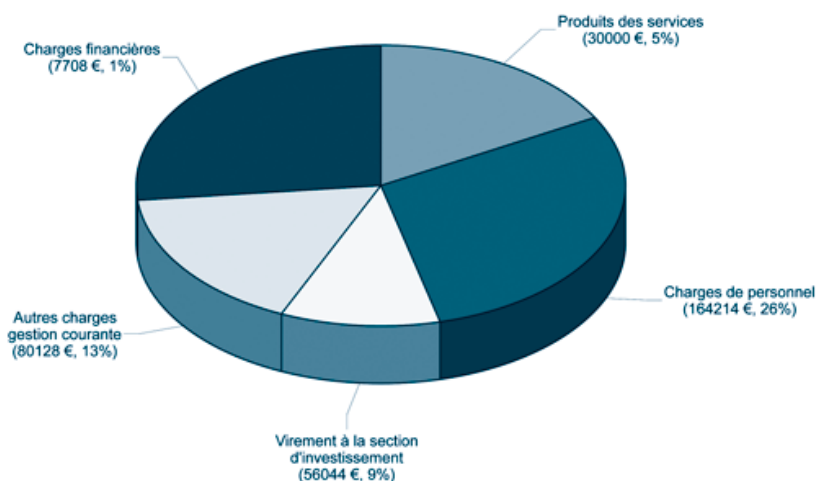
Le budget global de Paulhac pour l'année 2005 s'élève à 836 985 €. 626 115 € seront consacrés aux dépenses de fonctionnement 210 870 € seront consacrés au budget d'investissement

Les graphiques ci-dessous décrivent le budget principal



Dépenses d'investissement

Première programmation 2005	96 400,00 €	46%
Restes à réaliser sur programmes 2004	91 239,00 €	43%
Déficit exercice 2004	5 341,43 €	3%
Charges d'emprunts	17 889,77 €	8%
TOTAL	210 870,20 €	



Recettes d'investissement

Subventions programmées en 2005	35 639,28 €	17%
Restes à réaliser sur recettes 2004	61 370,27 €	29%
Récupération TVA programme 2003	22 606,27 €	11%
Affectation "excédent" fonct. 2004	35 210,16 €	17%
Virement de la sect° de fonctionnement	56 044,22 €	27%
TOTAL	210 870,20 €	

Pétanque – U.A.P

Le 3 novembre 1945 à 21h30 a eu lieu au café Pouzin à Paulhac la première réunion constitutive d'une société sportive qui prend le titre d'Union Athlétique de Paulhac. Après une première mise en sommeil de 1956 à 1969, l'association redémarre en 1970.

En 2005, pour ses 60 ans, cette association sera de nouveau mise en sommeil pour une durée indéterminée, s'il n'y a aucune candidature pour constituer un bureau. Nous renouvelons notre appel à de bonnes volontés qui seront les bienvenues afin de poursuivre en toute amitié. Contact Henri Marian Président au 06.07.13.22.05 "

Nous vous souhaitons une bonne et heureuse année 2005.

Le bureau

Président : Mr Henri Marian - 05.34.26.10.32

Tennis Club de Paulhac

Les belles journées de la période estivale sont propices pour jouer au tennis.

Pour les nouveaux venus dans notre commune, n'hésitez pas à prendre contact avec les membres de notre association pour connaître les conditions d'adhésion.

- Il sera proposé un tarif spécial pour la période des vacances.
- L'école de tennis fonctionne à la plus grande satisfaction de tous, élèves, parents et moniteur. Nous tenons à saluer l'excellent travail accompli par Marco avec les jeunes. Il devrait être encore avec nous à la rentrée.
- Le 17 juin, sur le terrain de tennis de Paulhac, les enfants des classes de l'école primaire ont eu le plaisir de le rencontrer pour une matinée découverte et initiation au tennis, en accord et avec la participation des instituteurs que nous remercions.

• Dans l'organisation de ses cours, le moniteur propose des stages d'initiation et de renforcement pendant les vacances scolaires. Les prochains stages proposés auront lieu durant les deux premières semaines de juillet. Il s'agira de cours d'une heure pour les enfants de moins de dix ans, d'une heure et demie pour les autres.

(contact – Marco : 06 25 58 69 62)

• L'école de tennis se trouvera dotée prochainement d'un équipement informatique/vidéo afin que les élèves puissent visualiser les failles et les atouts dans leur jeu et acquérir une meilleure technique gestuelle.

• La soirée du 26 mars a obtenu tout le succès souhaité. 140 amateurs d'aligot avaient répondu présents à notre rendez-vous annuel. Nous espérons les retrouver tous l'année prochaine.



- Nous tenons à nous excuser auprès de nos adhérents de l'état dans lequel ils trouvent le terrain de tennis. De façon récurrente, les équipements sont vandalisés (poignée arrachée, serrure cassée, grillage abîmé, débris abandonnés sur le cours). Nous déplorons ce type d'agissement et cherchons une solution pour éviter ces intrusions.

Nous souhaitons à tous un bel été et de bonnes vacances.

Le bureau

Président : Mr Jean-Alain Azalbert - 05.61.84.18.18

Villages et Terroirs de l'Amitié

Lors de l'assemblée générale du 5 février 2005, et devant une nombreuse assistance, le bureau a été reconduit dans son intégralité.

Dans le cadre des échanges avec PAUILLAC (33), nous avons reçu les 12 mars dernier une délégation de l'association du jumelage, conduite par la présidente Mme MOGE qui, après un convivial et succulent repas, est allée visiter les usines AIRBUS à COLOMIERS.

• Le 20 mai, une quarantaine de paulhacois est allée en GIRONDE pour participer à la « fête de l'agneau de PAUILLAC ». Après un petit déjeuner copieux et bien arrosé, offert par l'association de l'agneau, la transhumance, la visite du village et la démonstration des chiens de berger, un excellent repas nous a été servi par nos amis paullacais. La journée n'a pas pu se terminer sans la visite d'une cave où nous avons dégusté (et acquis !) de délicieux nectars.

• Les échanges entre nos deux communes se déroulent toujours dans un esprit convivial et chaleureux. Nous espérons qu'ils perdurent.

• Début septembre, une vaillante équipe qui s'entraîne assidûment va représenter notre commune au « Marathon des vignes ». Nous espérons qu'elle portera haut les couleurs de notre village.

Une sortie dans le Massif Central est en projet pour découvrir un autre PAULHAC.

• Dans l'ambiance dynamique de l'association VTA, une « Section Vélo » (affiliée à la FSGT) est née. A ce jour elle compte une dizaine de membres. Tout récemment, ils ont relevé le défi de relier PAULHAC (31) à PAUILLAC (33), soit un circuit de 340 km parcouru en deux étapes. De nombreux projets de sorties sont en préparation.

Si vous souhaitez découvrir la « Section Vélo », dans un esprit sportif et détendu, n'hésitez pas à contacter le responsable de la section :

Jean-Pierre CARRIE au 05 61 84 04 85.

L'ensemble de l'association « Villages et terroirs de l'amitié » vous souhaite à tous de très bonnes vacances.

Le bureau

Président : Mr Jean-Bernard Delmas

- Samedi 17 septembre 2005 : sortie pétanque.
- Dimanche 25 septembre 2005 : goûter anniversaires.
- Dimanche 23 octobre 2005 : repas dansant.
- Dimanche 13 novembre 2005 : lotto.
- Dimanche 27 novembre 2005 : repas de fin d'année.
- Mardi 13 décembre 2005 : assemblée générale.

Ne pas oublier les lotos mensuels (2^e mardi du mois).

Le bureau

Président : Mr Georges Lagrange – 05.61.84.28.46

Créatisismes

La saison 2004/2005 se termine pour la plupart des activités, nous rappelons les faits principaux



Gymnastique :

l'animateur a été remplacé en cours d'année par une animatrice (Marie qui assure déjà le training).

Nous avons réouvert un cours le mercredi soir mais la participation n'est pas aussi importante que nos contacts précédant la création nous laissaient espérer.

Il faudra un peu plus d'adeptes pour que le cours soit maintenu l'année prochaine.

Arts martiaux : développement continu des adhésions, très peu d'abandons en cours de saison, c'est le signe de l'intérêt de tous ; la section parent-enfant a la plus forte progression, pensez-y pour 2006...

Training/sparing : bons débuts pour cette nouvelle discipline martiale (voir plus de détail sur yoseikan-budo paulhac en fin de page)

Danse africaine :

enfants : il faut augmenter le nombre de participants, ou regrouper les 2 niveaux...

adultes : les plus fidèles renouvellent leur participation chaque année, il faut recruter...

Danse de salon : effectifs réguliers et très assidus.

Nous envisageons un cours pour adolescents (filles et garçons) le mardi ou le mercredi (il faudra au minimum 16 personnes).

Randonnée : nous sommes toujours prêts à partir un dimanche par mois, le poutou (tous les ans en juin), bat tous les records d'affluence et de convivialité !!

Roller (nouveau 2005) : pour la première année bon démarrage et puis accalmie due à l'hiver ?

Les jeunes et leurs parents sont les bienvenus...

Atelier chant : groupe très homogène et motivé, content de se retrouver tous les mardis soir à 20h30.

Nous vous avons proposé une activité « terre » et une autre « yoga ». Vu le retour nul pour la 1^e et très faible pour la 2^e nous n'avons pas donné suite, si vous avez de nouvelles idées de développement n'hésitez pas à nous en faire part...

Pour 2005/2006 du fait des travaux d'extension de la salle des fêtes, nous allons gérer au mieux sa fermeture en « éclatant » nos



activités dans d'autres locaux sur Paulhac ou les communes environnantes (les contacts pris montrent un accueil favorable à notre demande d'hébergement provisoire, 6 réponses positives sur 9).

La saison écoulée est excellente pour le yoseikan-budo de Paulhac, nous détaillons ci-après les principaux événements :

Pascal Tabaglio a obtenu son diplôme d'animateur, présenté à Nîmes devant un jury UFOLEP (*union française des œuvres laïques d'éducation physique*).

Jean-Michel Du Plantier, professeur est fier de cet élève et assistant qui se voit doté d'un avenir prometteur...

Cette saison ce sont également à des stages que les jeunes et anciens budokas de Paulhac ont pu participer :

- Carmaux, avec la venue du maître Hiroo Mochizuky.
- Ramonville saint Agne, invitation compétition enfants
- Castres, training/sparing avec Mitchi Mochizuky.
- Maison du Judo à Toulouse : stage multi arts-martiaux organisé par UFOLEP 31 et dirigé par maître Jean-Michel Du Plantier, professeur de yoseikan-budo à Paulhac.

Le yoseikan-budo fondé par maître Hiroo Mochizuky est un art martial qui unifie des techniques du judo, de l'aïkido, du karaté, du kobudo (armes telles que le sabre, le numchaku, le couteau, le bâton...)

Outre un art d'auto-défense que tout le monde (hommes, femmes, enfants à partir de 7 ans ou de 4 ans en famille) peut pratiquer, le yoseikan-budo est également un sport de compétition où les combats sont plutôt spectaculaires : combat à mains nues où s'enchaînent coups de poings, coups de pieds, projections, immobilisations, combats de bâtons mousse...

Pour en savoir plus sur le yoseikan-budo, art de l'auto-défense, et école d'arts martiaux, le mieux est de se rendre aux entraînements qui reprendront dès le mois de septembre à la salle des fêtes, les lundis et jeudis de 18h30 à 19h30 pour les enfants et de 19h30 à 21h30 pour les adultes.

Renseignements :

Pascal Tabaglio : 05 63 41 95 12

Jean-Michel Du Plantier : 06 62 27 98 80

ou le site Internet : www.yoseikan-budo.paulhac.31

En conclusion nous continuerons à vous proposer des activités de loisirs diverses et variées, parlez de créatisismes à vos amis et amis, élargissons le cercle

Le bureau

Président : Mr Pierre Deschamps - 05.61.84.52.94

Budget annexe d'assainissement

Le compte administratif 2004

Voté le 12 avril, l'exercice 2004 présente un déficit de 7 971 €. Cette situation, qui perdure depuis deux ans, trouve son origine dans le retard de réalisation du lotissement face à la menace de l'aéroport, d'où le manque de recettes par les participations de raccordements au réseau d'assainissement. Compte tenu de l'effectif actuel des nouveaux habitants du lotissement, l'exercice 2005 assurera un résultat positif.

Budget 2005

Les budgets de fonctionnement et d'investissement ont été votés le 12 avril, équilibrés en dépenses et recettes :
Budget de fonctionnement : 60 243 €
Budget d'investissement : 118 042 €

BUDGET → Mode d'emploi

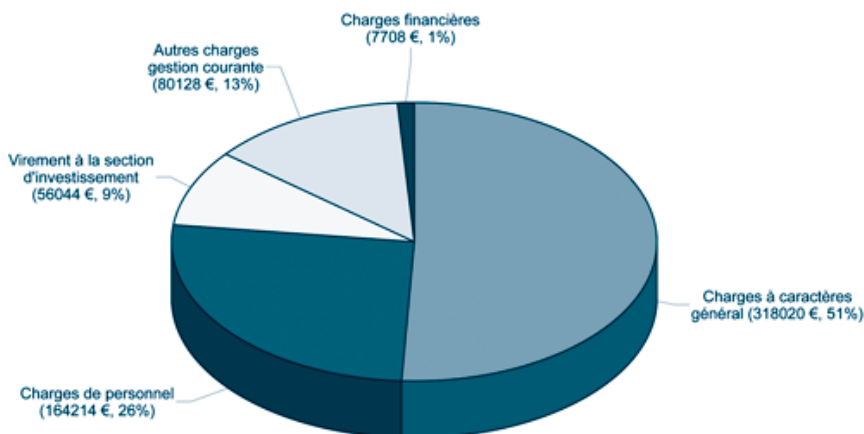
Le budget est l'acte par lequel sont prévues et autorisées toutes les dépenses et les recettes d'une commune : il est l'élément fondateur de toute politique municipale. Il est au cœur de toute action publique.

Il est constitué de 2 sections :

- La section de fonctionnement qui comprend l'ensemble des dépenses liées aux services mis à la disposition des habitants.
- La section d'investissement qui permet de financer les grands projets d'équipements.

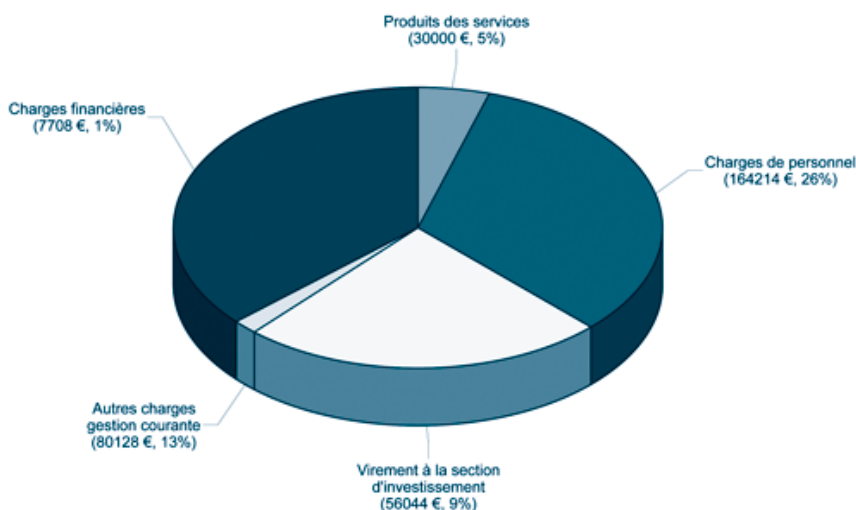
Evolution des taxes à Paulhac 2004 /2005

	2004	2005	variation
... d'habitation	10,17%	10,27%	0,98%
... foncière (bâti)	12,89%	13,02%	1,01%
... foncière (non bâti)	70,88%	71,59%	1,00%



Dépenses de fonctionnement

Charges à caractères général	318 020,49 €	51%
Charges de personnel	164 214,28 €	26%
Virement à la section d'investissement	56 044,22 €	9%
Autres charges gestion courante	80 127,79 €	13%
Charges financières	7 708,22 €	1%
TOTAL	626 115,00 €	



Recettes de fonctionnement

Produits des services	30 000,00 €	5%
Impôts et taxes	204 388,00 €	29%
Dotations et participations	152 456,00 €	24%
Autres charges gestion courante	9 250,00 €	1%
Affectation résultat exercice N-1	230 021,00 €	37%
TOTAL	626 115,00 €	

L'extension de la salle des fêtes

Evoqué depuis plusieurs années, mis à l'étude en 2004, le projet d'extension de la salle des fêtes rentre dans sa phase de réalisation. Les travaux débuteront prochainement et devraient s'achever début 2006.

Une capacité d'accueil insuffisante

A maintes reprises les associations de notre commune, les élus, les usagers ont pu constater que notre salle des fêtes ne satisfaisait plus à l'ensemble des usages pour lesquels elle était destinée : en effet, cet équipement, construit dans les années 1990, manque aujourd'hui de fonctionnalité, de flexibilité et de polyvalence pour de nombreuses activités. Par ailleurs la salle ne répond plus aux normes de sécurité selon lesquelles les bâtiments de ce type sont aujourd'hui construits.

Mais au-delà, l'expansion démographique de notre village, le dynamisme de notre vie associative rendaient nécessaires la création de surfaces supplémentaires pour accueillir des réunions, des manifestations, des spectacles, des expositions ...

La conjonction de ces deux exigences ont conduit l'équipe municipale à étudier puis à prendre la décision d'agrandir la salle des fêtes, compte tenu des possibilités d'adaptation du bâtiment et de la réserve foncière attenante.

En 2004, le cahier des charges a été rédigé et un appel à candidature a été lancé auprès des agences d'architecture intéressées par ce projet. Après concours, c'est le cabinet ABC Architecture qui a été choisi par le conseil municipal le 31 août 2004.



Un projet d'extension

Une extension attenante à la salle des fêtes existante va donc être construite. Elle regroupera 3 salles de réunion communales, des vestiaires, des sanitaires, un accueil et des lieux de stockage de matériel communal. Un espace scène amovible servant occasionnellement pour des manifestations ponctuelles, sera aménagé, en liaison avec le bâtiment existant.

L'organisation de la salle des fêtes rénovée s'articulera autour de trois points :

- un accueil permettant de redistribuer ses occupants (rez-de-chaussée).
- un espace sanitaires avec vestiaires et locaux de stockage attenants (rez-de-chaussée).
- une partie dédiée aux réunions (rez-de-chaussée et rez-de-jardin).

L'originalité du projet a été de proposer l'utilisation de l'important dénivelé du terrain, pour aménager un espace en rez-de-chaussée s'ouvrant sur la partie haute du terrain, et un espace en rez-de-jardin en liaison avec la partie basse de la parcelle.

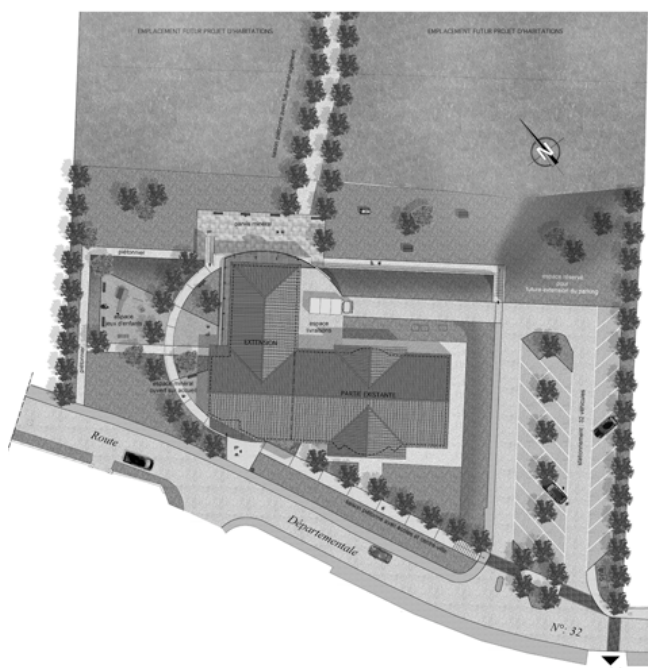
La nouvelle construction s'intégrera avec l'architecture du bâtiment existant, proposant un prolongement de la bâtisse.

Construite en maçonnerie traditionnelle, la finition de l'extension par enduit ocre sera similaire à la partie existante de la salle des fêtes. Des parties seront traitées avec des parements en terre cuite. Les menuiseries extérieures seront en aluminium d'une couleur respectant la palette du village, avec vitrage clair.

Les éléments de serrurerie extérieurs, seront peints suivants les coloris de la palette du village de Paulhac.

Les baies vitrées de l'accueil seront ajourées en partie haute par des clins en bois, afin de conserver la lumière, mais limiter l'impact du vitrage sur l'environnement immédiat.

La couverture de l'édifice sera réalisée à partir de tuile double canal en terre cuite identique à celle de la partie du bâtiment existant.



La parole est aux associations

Les différents articles qui suivent sont fournis par les associations elles-mêmes.

Adent

Pour toute information contacter la Présidente : Mme M. Murat – 05 61 84 53 63

Amicale laïque

Nous remercions le conseil municipal ainsi que tous les Paulhacois pour avoir été présents lors du vide-grenier du 22 mai 2005.

Comme chaque année, une réunion pour le renouvellement du bureau de l'amicale est prévue en octobre 2006.

L'amicale est une association de bénévoles qui, par le biais de manifestations, récolte de l'argent, qu'elle verse par des dons à l'école depuis plusieurs années maintenant.

Voici un récapitulatif sur 5 ans.

2001/2002 :	6000 € (soit 39 357 FR)
2002/2003 :	4800 € (soit 31 486 FR)
2003/2004 :	7000 € (soit 45 917 FR)
2004/2005 :	6000 € (3000 € versé en septembre 2004 et 3000 € versé en juin 2005)

Exemples d'achats fait par l'école avec le 1er versement de l'année 2005 pour un total de : 3 208.07 €

- Sorties (vendanges, ferme, Brassens, Minervois) : 870.00 €
- Livres de Noël : 183.60 €
- Dans les différentes classes : jeux livres, fichiers pédagogiques, petit matériel : 2 154.47 €

Le bureau.

Présidente : Mme Ghislaine Cazelles - 05.61.84.61.24

Association Caractères

CARACTERES est toujours heureux de faire profiter de son fonds de livres et ouvrages divers à ses adhérents anciens et nouveaux, lecteurs et lectrices assidus.

Les nouveautés - adultes et enfants – alimentent très régulièrement nos discussions et nos rencontres.

Deux mardis par mois, Eliane Ozoux anime un atelier lecture pour les jeunes : lectures diverses, conversations sur images...

Rappel des permanences :

Bureau des Associations

Mardi : 16h15 – 18h (sauf juillet et août)

Samedi : 10h – 12h (toute l'année)

Bon été à tous !

Le bureau

**Présidente : Mme Colette Dufresne - 05 61 84 33 76
caracteres@paulhac.fr**

Chasse – A.C.C.A.

La saison de chasse 2004/2005 a été assez généreuse en gibier, le banquet de chasse du mois de février a connu un succès jamais atteint, la soirée du mois d'avril a été boudée par les chasseurs mais le repas en lui-même (FEDEUA) a été apprécié par les convives.

Le bureau de l'A.C.C.A de PAULHAC tient à remercier tous les bénévoles qui ont participé au bon fonctionnement de ces soirées et banquets que nous avons réalisés depuis 1999 et tout particulièrement notre traiteur M GONTHIER, ainsi que M FERRAND pour leur savoir-faire : ils nous ont concocté depuis 6 ans des mets qui nous ont fait saliver.

Le conseil d'administration en son ensemble a pris une décision très importante, sa démission pratiquement en totalité. Un nouveau conseil d'administration va assurer notre relève :

M Claude JORNALER (président), M Joël BERINGUIER (vice-président), M Serge DALL'ARMI (secrétaire), M Yves PELFORT (trésorier), MM Henri MAIRIAN et Jean-Claude DENADAÏ (membres non chasseurs représentant les exploitants agricoles).

L'ex-bureau vous remercie de votre fidélité et vous souhaite de bonnes vacances.

Le bureau

Président : Mr Claude Jornaler

Club de l'Amitié

Au premier semestre 2005, nous avons pu respecter le calendrier des activités fixe au début de l'année. Nous vous remettons ci-dessous, en détail, les principaux faits marquants :

- **Dimanche 23 janvier 2005** : loto annuel avec toujours une très forte participation et des lots de valeur...
- **Dimanche 13 février 2005** : repas dansant animé par l'orchestre Francis Bernard, environ 80 personnes étaient présentes.
- **Mercredi 16 mars 2005** : dîner spectacle au Moulin de Roches à Mauzac. Très bon spectacle, tous les adhérents l'ont apprécié, ceci nous changeait des traditionnelles sorties.
- **Samedi 23 avril 2005** : sortie au Pas de la Case, suivie de la visite du Musée Pyrénéen à Niaux.
- **Samedi 21 mai 2005** : traditionnelle journée en Forêt de Buzet, avec repas pris au Chai des Monges. Très belle et bonne journée appréciée par 110 adhérents.
- **Mercredi 8 juin** : visite au Viaduc de Millau, suivie de la visite du parc animalier de Pradinas. 57 personnes ont été du voyage. Nous sommes désolés de ne pas avoir pu accepter tout le monde.
- **Jeudi 23 juin 2005** : deuxième tentative au Pic du Midi. Prévisions pour le deuxième semestre 2005 :
- **Fin juillet, début août** : spectacle son et lumière à Foix.
- **14 et 15 août 2005** : kermesse.

Le projet d'aéroport

Voici les derniers développements sur le front de l'aéroport. Enquête publique sur le PEB de Toulouse – Blagnac (mars et avril). La mairie de Toulouse l'a accepté, au contraire de la précédente version.

Le 2 mai, le Conseil municipal de Toulouse a pris une délibération demandant de « réserver dès maintenant un site, qui doit se trouver à moins de 40 à 50 kilomètres de Toulouse, pour réserver la possibilité d'une implantation éventuelle pour un nouvel aéroport ». Près de quatre cents opposants étaient présents lors de ce conseil dont la presse s'est fait l'écho. Cette présence, obtenue en très peu de temps, a permis d'empêcher une médiatisation de cette délibération quelques jours après le premier vol de l'A380. Les Paulhacois étaient, comme d'habitude, fortement représentés.

Le 24 mai, nos amis vignerons du Frontonnais ont réalisé une manifestation commerciale à la mairie de Toulouse, intronisant au passage JL Moudenc. Ce fut l'occasion, pour ce dernier, d'aborder à nouveau la question du nouvel aéroport en ces termes : « Cette plate-forme ne doit pas voir le jour, ni à Fronton, ni à Vacquiers. L'état a désigné huit sites. Si donc on en enlève deux, il en reste six, donc le débat peut continuer ».

L'événement principal de ce printemps est sans nul doute l'ouverture du débat public sur la Ligne à Grande Vitesse entre Bordeaux et Toulouse. Le dossier est public depuis le 8 juin. Aucune mention relative à une nouvelle plateforme aéroportuaire n'apparaît, et le sujet de l'intermodalité tend plutôt à montrer que Toulouse n'a pas besoin d'interconnecter LGV et transport aérien.

Une seule remarque supplémentaire sur ce dossier, du point de vue du projet d'aéroport : le dossier de RFF propose l'alternative entre une desserte indirecte de Montauban ou la création d'une nouvelle gare TGV au sud-ouest de Montauban. Si cette nouvelle gare était retenue, son site pourrait bien bénéficier ultérieurement d'un « avantage » s'il fallait choisir un nouveau site aéroportuaire... D'une manière plus générale, le dossier est intéressant et facile d'accès. Il est disponible sur le site internet www.debatpublic-lgv-bordeaux-toulouse.org.

Cabine téléphonique

Suite à la diffusion importante des téléphones portables, France Télécom a modifié quelques aspects de sa politique. Ainsi, France Télécom a décidé de modifier la cabine téléphonique équipant le village. Il sera dorénavant impossible d'y téléphoner avec des pièces. Dorénavant, seuls seront possibles :

Les communications passées avec une carte prépayées à code, qu'elles aient été émises par France Télécom ou non,
Les appels en PCV (à la charge de l'appelé),
Les appels vers les numéros d'urgence (15, 17, 18, 112, 115),
Les appels vers les numéros gratuits.

Assistantes maternelles

LISTE DES ASSISTANTES MATERNELLES AGREEES DE PAULHAC

AUDU Catherine Route de Montjoire - 31380 PAULHAC
05 61 84 15 87

BERINGUIER Marinette Le village - 31380 PAULHAC
05 61 84 33 16

BONHOMME Valérie Le village - 31380 PAULHAC
05 61 84 15 07

FLOTTARD Marie-José Lieu dit « Creyssac » - 31380 PAULHAC
05 61 84 35 20

IGLESIAS Antonia Lieu dit « Font Petit » - 31380 PAULHAC
05 61 84 33 10

PAVAN Thérèse Route de Montjoire - 31380 PAULHAC
05 61 84 27 03

SALAUIN Catherine Lieu dit « Bourrut » - 31380 PAULHAC
05 34 26 10 73

SUBTIL Laurence Lieu dit « Captusse » - 31380 PAULHAC
05 61 84 54 03

VIE Aline Lieu dit « Le Bergé » - 31380 PAULHAC
05 61 84 23 07

Bus

Paulhac est desservie par la ligne 54 des bus Arc-en-ciel du réseau interurbain de la Semvat, financé par le Conseil général. Cette ligne va de Toulouse à Buzet via, outre Paulhac (Salle des fêtes et Malpas), Launaguet, Pechbonnieu, Montberon, Labastide St Serin, Villariès, Montjoire, la Magdelaine et Bessières. Les horaires complets peuvent être obtenus en Mairie ou au 05.61.41.70.70 (Semvat). La desserte est suspendue le dimanche.

Cette desserte s'arrête systématiquement au lieu-dit "Malpas", sur la RD15, et occasionnellement au parking de la salle des fêtes.

Musée archéologique

Depuis de nombreuses années opère l'association de recherches archéologiques de Villariès. Ses travaux débordent sur les communes de la région. Le conseil municipal de Paulhac a souhaité la soutenir en lui versant une subvention. Dès lors, l'accès au musée qu'elle gère est gratuit pour les habitants de Paulhac. Ne manquez pas d'aller y admirer le fruit d'un travail sérieux et intéressant.



Tournée vers l'extérieur

La salle des fêtes rénovée et agrandie ne sera pas un bâtiment isolé. Le bâtiment sera au contraire mis en valeur dans un environnement paysager valorisé : en effet des terrasses extérieures seront aménagées en liaison directe avec la salle et de nombreuses plantations seront réalisés.

Mais au-delà de cette volonté d'embellissement le projet a été construit pour être un trait d'union entre le bas et le centre du village. Depuis quelques années, pour accueillir de nouveaux habitants notre village s'est développé en contre-bas de la salle des fêtes. Il devenait nécessaire de relier ces nouveaux ensembles avec les lieux de vie publics que sont l'école, l'église, la mairie... C'est pourquoi un cheminement piétonnier, qui englobera la salle des fêtes, va être aménagé pour ouvrir notre village vers le bas

Un équipement adapté

Grâce à cette extension Paulhac va pouvoir disposer d'un équipement adapté à ses besoins, à sa population et à sa qualité de vie. Les travaux vont débuter prochainement et devraient s'achever à la fin du premier semestre 2006.

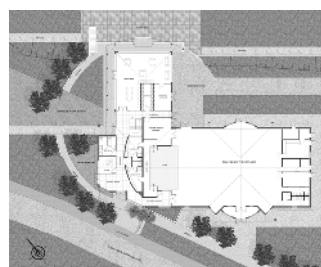
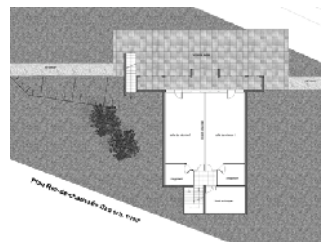


TABLEAU DES SURFACES

RDC HAUT		284 m ²
Entrée - Accueil	16 m ²	
Circulation	50 m ²	
Bureau	9 m ²	
Sanitaire	10 m ²	
Vestiaire F	11 m ²	
Vestiaire H	11 m ²	
Arrière scène	16 m ²	
Scène	40 m ²	
Médiathèque	75 m ²	
Archives	12 m ²	
Rangement communal	12 m ²	
Stockage matériel	22 m ²	
RDC BAS		135 m ²
Circulation	5 m ²	
Salle de réunion 1	45 m ²	
Rangement salle 1	9 m ²	
Salle de réunion 2	45 m ²	
Rangement salle 2	9 m ²	
Local Technique	22 m ²	
TOTAL		419 m²

Paulhac s'équipe

Ecole

Nous remercions l'équipe enseignante pour l'année scolaire qui vient de s'achever, et leur souhaitons de passer de bonnes vacances.

● Effectifs prévisionnels pour 2004 / 2005

Maternelles	Petite section	Moyenne section	Grande section
Eléonore PELLETIER	18		
Stéphanie JORDAN-RONIER		11	12

Primaires	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
Muriel DELMAS	19				
Jérôme FABRI		17	9		
Eric ATON				14	14

Ce qui donne un effectif total de 114 enfants scolarisés.

● Budget 2004 / 2005

Fonctionnement	€
Fournitures scolaires	4560
Fournitures informatiques	305
Transports et sorties	700
Projet scolaire PAEI	500
Subvention à la coopérative	150

Investissement	€
Mise en conformité de la salle informatique	6871,80

● Cantine

Afin de planifier au mieux les repas à prévoir pour la rentrée des classes, le vendredi 2 septembre, il est demandé aux parents de téléphoner à la mairie (05 61 84 25 30, du mardi au vendredi de 13h30 à 17h30) afin d'inscrire leurs enfants à la cantine.

Equipements divers

● Barrières

La sécurisation des accès au groupe scolaire se poursuit avec la mise en place de barrières anti-stationnement. La tranche de ce début d'année s'élève à un coût de 4 754 € TTC.

● Plantations

L'effort réalisé depuis maintenant plusieurs années sur les plantations d'arbres et d'arbustes se poursuit lui aussi. Un budget de 2 236,86 € y a été consacré sur ce semestre.

● Réfrigérateur

Le réfrigérateur de la cantine scolaire a été remplacé pour un montant de 2 271,80 € TTC. Le précédent, toujours fonctionnel mais devenu insuffisant pour la cantine, a été affecté à la cuisine de la salle des fêtes.

● Salle informatique

Comme mentionné dans le paragraphe sur l'école, la salle informatique du groupe scolaire a été remise en conformité grâce à des travaux d'électricité et de menuiserie pour un montant total de 6 871,79€ TTC.

Services en ligne

La Mairie s'est lancée dans la fourniture de services en ligne (via internet) pour la population de Paulhac. Ceci repose sur un partenariat avec la société Génigraph, qui a fait de Paulhac un site pilote en France pour le développement des téléservices citoyens basés sur le produit **e-Citiz** de Génigraph.

La solution **e-Citiz**, dont la première version a été officiellement présentée au Salon des Maires et des Collectivités Locales en novembre 2004 apporte une réponse concrète et économique à la problématique des téléprocédures et notamment les questions de sécurité, l'évolution permanente des cadres législatifs ou l'intégration dans les systèmes d'information.

Le **Bouquet e-Citiz** a pour vocation de couvrir l'essentiel des besoins d'une collectivité locale en termes de téléservice, la priorité a été donnée au pôle Petite Enfance (inscription à l'école, cantine). Ce service a été ouvert aux usagers le 2 mai 2005 pour les inscriptions à l'école, et est pleinement opérationnel. Il permet non seulement l'enregistrement d'une demande d'inscription, mais aussi le suivi des dossiers. Il apporte aux usagers, à la direction de l'école et à la mairie un moyen simple de partager les informations et de traiter les demandes.

D'autres extensions sont envisagées.

N'hésitez pas à aller le découvrir sur le site Internet de la commune : www.paulhac.fr.

Avis

Point sur l'ADSL

Parmi les techniques d'accès à Internet en haut-débit (512 Kbit/s ou plus), l'ADSL est de loin la plus répandue et la plus économique pour l'utilisateur. Bien que dans l'aire urbaine de Toulouse, qui bénéficie presque entièrement de l'ADSL, Paulhac restait en marge du déploiement. Les choses semblent devoir changer à une échéance assez proche.

● *Un peu de technique*

L'ADSL est une technologie qui consiste à « multiplexer » les signaux voix (téléphone) et données (internet) sur le même support. Pour pouvoir en bénéficier, trois conditions doivent être réunies :

- 1... Que le central auquel on est relié soit pourvu d'un équipement permettant de traiter de multiplexage (un DSLAM).
- 2... Que l'utilisateur ne soit pas trop éloigné du central ; en effet, la technique ADSL s'atténue assez vite dans les supports filaires de la téléphonie, il en résulte une portée limitée à 3 ou 4 km.
- 3... Qu'aucun équipement intermédiaire n'ait été installé entre le central et l'utilisateur ; car l'opérateur peut multiplexer plusieurs signaux téléphoniques sur le même support filaire, ce qui lui évite de tirer des lignes pour des abonnés proches. Et si on multiplexe plusieurs signaux téléphoniques, on perd la possibilité de multiplexer les données avec un signal téléphonique.

● *La situation actuelle*

La situation des abonnés au téléphone de Paulhac est la suivante :

- 1... 7 % sont raccordés au central de Montastruc,
- 2... 13 % sont raccordés à celui de Villariès,
- 3... les 80 % restants (environ 280 lignes) sont raccordés à celui de Paulhac.

A ce jour, les centraux de Villariès et de Montastruc sont équipés pour l'ADSL. Du fait des conditions 2 (portée) et 3 (équipement intermédiaire), la couverture des abonnés est inégale.

● *Les prévisions*

France Télécom a confirmé l'équipement du central de Paulhac avant la fin de 2006, et le déploiement de la technologie Re-ADSL dans les mois qui viennent. Cette technologie permet de gagner sur la portée de l'ADSL. Nous allons donc connaître une évolution importante de la couverture ADSL de Paulhac d'ici 18 mois.

Les prévisions de couverture des abonnés de Paulhac sont, selon France Télécom, les suivantes (avec un débit d'au moins 512 Kbit/s) :

- 1... 100 % des abonnés raccordés au central de Montastruc,
- 2... 95 % des abonnés raccordés au central de Paulhac, et
- 3... 35 % des abonnés raccordés au central de Villariès pourront disposer de l'ADSL.

Ce qui donne une couverture globale de l'ordre de 89% pour Paulhac. Les abonnés restants sont victimes de leur éloignement aux centraux, ou de l'existence d'un équipement intermédiaire. Pour ces derniers, il faut ajouter que France Télécom retire progressivement ses équipements.

La déchetterie de Garidech

La déchetterie de Garidech est ouverte les lundi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi de 9h à 12h, et de 14h à 18h. Le dimanche, l'ouverture est continue de 9h à 17h. La déchetterie est fermée le mardi et les jours fériés.



Bois



Déblais - Gravats



Déchets ménagers spéciaux



Déchets verts



Encombrants



Ferrailles



Huiles usagées



Papiers - Cartons



Piles - Batteries



Plastique



Pneumatique



Verre

Attention, tout dépôt sauvage est sévèrement sanctionné par la loi - Loi 92646 du 13/07/92 -

Horaires de la Mairie

Les horaires d'ouverture au public sont :

- Mardi : de 13h30 à 18h30,
- Mercredi, Jeudi et Vendredi : de 13h30 à 17h30,
- Samedi : de 9h à 12h.

En dehors de ces plages, et en cas d'urgence, il convient de joindre le maire ou un de ses adjoints.



Contacts

Les membres du conseil municipal sont à votre disposition sur rendez-vous. S'adresser à la mairie (05 61 84 25 30).

Il est aussi possible de contacter la Mairie ou le conseil municipal via internet par messagerie :

mairie@paulhac.fr

pnom@paulhac.fr avec "p" initiale du prénom et "nom" nom de famille pour les conseillers, ce qui donne par exemple :

daujives@paulhac.fr

De telles adresses sont disponibles pour tout Paulhacois qui en fait la demande (utilisation simple et support fourni).